

St Igny de Vers



BULLETIN N°31 - ANNÉE 2020



SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

Le Mot du Maire	2
L'équipe municipale	3
Infos pratiques	4
Site internet	5
Le Budget 2020	6-7
Etat civil 2020	8
Les Salles communales	9
Travaux	9-10
Centenaire de Suzanne	11
Fleurissement	11
Bibliothèque	12
Lotissement	13
VHB	14
École	15-16
Ruches	17
Sylviculture	18
Chiropracteur	30
Solidarité numérique	30
Besson Terrassement	30
Tri sélectif	31

VIE ASSOCIATIVE

Calendrier des manifestations	19
Liste des associations	20
Anciens combattants	21
L'Association des familles	22
Sou des Écoles	23
Club des sapins	23
ADMR Grosne Sornin	24
Sports et loisirs	25
ASSR	26-27
Sapeurs-pompiers	28
Écho du Vallon	29
Société de pêche	29

Directeur de la publication :
Alain Morin

Rédaction et photos :
Danielle Deffaisse, Jocelyne Doléans,
Charlotte Filipek, Daniel Forest, Jean-
Yves Philibert

Maquette et Impression :
Saint Rigaud Edition

Tirage :
400 exemplaires



Alain MORIN

Je vous remercie de la confiance que vous avez témoignée à la nouvelle équipe qui s'est présentée à vous lors des dernières élections municipales de 2020. Ceci témoigne de la confiance que vous m'accordez depuis plusieurs mandats.

Je veux remercier les membres des Conseils Municipaux précédents, tous ont contribué au mieux au service de votre Commune.

D'ores et déjà, les membres de notre nouvelle équipe se sont investis pleinement dans les tâches qui leur sont confiées, et comme précédemment l'ambiance de travail est propice à la qualité d'écoute et de services que nous vous devons.

Cette année 2020 a été particulièrement difficile pour vous tous bien sûr et plus particulièrement pour les familles touchées par ce virus. Il en est de même pour toutes les activités économiques et associatives.

Nous avons réagi au mieux : fourniture de masques, abandon de loyer de la première période de confinement pour les profes-

sions faisant l'objet de location de bâtiments communaux et un accompagnement administratif afin de formaliser les diverses aides possibles.

Je veux remercier les enseignantes, l'ATSEM, les AVS, le personnel communal, les personnes disponibles qui à mes côtés ont fait preuve d'une réactivité remarquable, dans un véritable climat de confiance, pour mettre en place les mesures sanitaires et pallier au remplacement des personnes touchées par le virus.

Ce bulletin municipal est quelque peu allégé par rapport aux éditions antérieures, le nombre de manifestations annulées étant conséquent. Malgré tout, le calendrier des manifestations 2021 a été établi sous réserve d'une évolution positive des conditions sanitaires.

A l'heure où vous lirez ces quelques lignes, j'espère que nous serons sortis de ces périodes difficiles ou tout au moins qu'un protocole allégé sera instauré.

Aussi je vous donne rendez-vous le 24/01/2021 pour les vœux du Maire souhaitant de toutes mes forces que nous puissions nous rencontrer.

Bonne fin d'année.
Alain MORIN

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Le conseil municipal est composé de 15 membres



Alain Morin
Maire
Retraité Profession libérale



Daniel FOREST
1er adjoint
Agent de maîtrise



Michel BOURBON
2eme adjoint
Retraité SDMS



Jean-Yves PHILIBERT
3eme adjoint
Retraité cadre de la
restauration collective



David LAVENIR
Conseiller
Pompier professionnel



Anthony FOREST
Conseiller
Gestionnaire transport



Émilie JOLIVET
Conseillère
Aide médico-
psychologique



Karim FARSI
Conseiller
Responsable d'exploitation



Charlotte FILIPEK
Conseillère
Assistante de direction



Jocelyne BROSSE
Conseillère
Retraîtée
Caisse des dépôts



Danielle DEFFAISSE
Conseillère
Retraîtée professeur des
écoles



Georges PERRONNET
Conseiller
Pré retraité



Gérard CHABANON
Conseiller
Agriculteur



Stéphane TEILLARD
Conseiller
Chauffeur maçon



Gabriel CHABANON
Conseiller
Retraité cadre

Les employés communaux



Jocelyne DOLEANS
Secrétaire de Mairie



Hervé DURAND
Adjoint Technique



Séverine CONDEMINÉ
ATSEM



Laure DOLEANS
Adjoint
Administratif



Sylvie TELUOB
Adjoint Animation



Laëticia PERRONNET
Remplaçante à l'Agence
Postale

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi et Jeudi de 9h00 à 12 H 00 et de 14h00 à 17h00

Samedi matin: de 9h00 à 12h00

Contacts :

Tél: 04 74 04 50 46

mairie@saintignydevers.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Du mardi matin au samedi matin inclus de 9h00 à 11h45

La levée du courrier s'effectue du lundi au vendredi à 15h15

Le samedi matin à 11h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le mardi et le samedi matin de 10h00 à 12h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE DEUX-GROSNES

Mardi et vendredi 8h00 - 12h00

Mercredi 14h00 - 17h00

Samedi 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

La déchèterie est accessible sur présentation d'une carte d'accès. Vous ne possédez pas de carte : le formulaire est disponible en Mairie ou sur le site Internet de la C.C.S.B:

www.ccsb-saonebeaujolais.fr

MARCHÉ

Le mardi matin, place de la Poste, de 10h00 à 12H30

GÎTE DE GROUPE COMMUNAL

Tarif de la nuitée : 16 €

Taxe de séjour : 0,50 €

Contact informations et réservations :

Mme TELUOB Sylvie 06 08 35 94 32

CARTE D'IDENTITÉ

Le dossier de demande de carte d'identité est traité par les services de la Mairie de Deux-Grosnes (Monsols).

Au préalable, prendre rendez-vous au 04 74 04 70 39

VIVRE EN HAUT-BEAUJOLAIS (V.H.B.)

Centre Social 327 Montée des Esses

69860 DEUX-GROSNES

Tél : 04 74 04 73 87

Accueil et informations :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Le mardi et jeudi de 13h30 à 17h00

V.H.B. accueille dans ses locaux :

La permanence M.S.A. Ain-Rhône

Permanence sociale : le mardi de 14h00 à 16h00 sur RDV au 06 83 99 08 45

La permanence de la Mission Locale : tous les 15 jours, le mercredi matin de 9h15 à 11h45 sur rendez-vous au 04 74 02 91 50

TRANSPORT À LA DEMANDE

Le dossier d'inscription est disponible sur demande auprès de la C.C.S.B. ou à télécharger sur le site www.ccsb-saonebeaujolais.fr

HORAIRES GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi 17h00 à 18h00

Mercredi 8h30 à 12h00

SITE INTERNET

VOUS L'ATTENDEZ ??? IL ARRIVE !!

Monsieur le Maire et ses conseillers seront heureux de vous présenter le site internet de la Commune de Saint Igny de Vers en début d'année 2021.



Actualités



Raid du Sanglier

8 mai 2020

[DÉCOUVRIR](#)



Autocross

15 et 16 juin 2020

[DÉCOUVRIR](#)



Fête des conscrits

12 septembre 2020

[DÉCOUVRIR](#)



Accès rapides



Pratique



Restaurant



Hébergement

LE BUDGET 2020

Résultat de clôture Exercice 2019

Fonctionnement :	693 747,16 €
Investissement :	289 321,19 €
Solde Excédentaire :	983 068,35 €

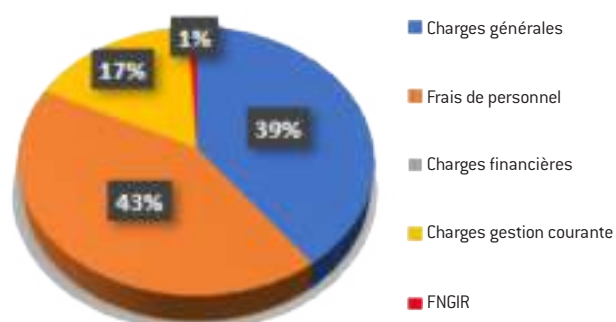
BUDGET FONCTIONNEMENT DÉPENSES

Fonctionnement Dépenses	Montants
Charges générales	166 400
Frais de personnel	179 200
Charges financières	200
Charges gestion courante	70 200
FNGIR	3 500
TOTAL DES DÉPENSES	419 500

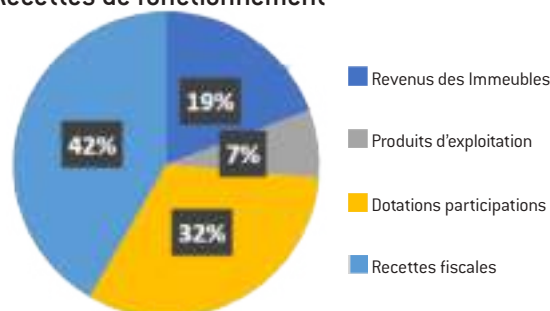
BUDGET FONCTIONNEMENT RECETTES

Fonctionnement Recettes	Montants
Produits d'exploitation	37 600
Dotations et participations	166 500
Recettes fiscales	217 000
Revenus des immeubles	100 000
TOTAL DES RECETTES	521 100

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement

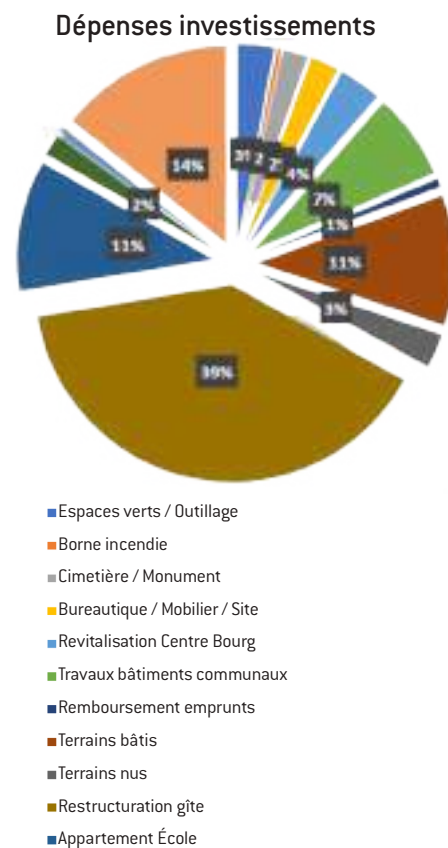


D'où un excédent de fonctionnement de 101 600 €

BUDGET INVESTISSEMENT DÉPENSES

Investissements Dépenses

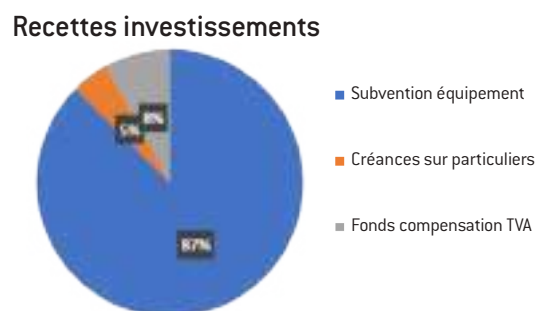
Pôles	Montant
Appartement Ecole	150 000
Borne incendie	5 000
Bureautique	15 000
Cimetière	30 000
Espaces verts	12 000
Matériels outillage	30 000
Mobilier bureau	8 000
Panneaux lumineux	7 500
Remboursement capital emprunts	11 000
Restructuration du gîte	550 168
Revitalisation Centre Bourg	50 000
Site Internet	10 000
Terrains bâtis	150 000
Terrains nus	40 000
Toilettes publiques	25 000
Traversée du Bourg	200 000
Travaux bâtiments	100 000
TOTAL DES DÉPENSES	1 393 668



BUDGET INVESTISSEMENT RECETTES

Investissements Recettes

Pôles	Montant
Subvention équipement	270 160
Créances sur particulier	14 040
Fonds compensation TVA	24 800
TOTAL DES RECETTES	309 000



Les dépenses d'investissement $1\,393\,638 - 309\,000 = -1\,084\,638$ € sont financées par l'excédent de clôture 2019 de $983\,068$ € et l'excédent de fonctionnement 2020 de $101\,600$ €

ETAT CIVIL 2020

NAISSANCES

Cassy Marie DUPERRON BASTIEN	11/04/2020	Impasse des Michels
Manon Edith CATTANEO	12/06/2020	Allée du chant des oiseaux

MARIAGES

Jérôme BESSON - Anne Gaëlle MAHE	11/01/2020	Les Terres de la Cour
Emilien SAMBARDIER - Chloé PHILIBERT	10/10/2020	Les Terres de la Cour

PACS

Camille DUCHARNE - Jonathan BACKER	12/09/2020	Les Grands Prés
Marine JANAUDY- Kévin BALLANDRAS	31/10/2020	Impasse de l'Église

DÉCÈS

Jeannine FAYARD CHAINTREUIL	15/12/2019	Les Barres
André JONCHIER	06/01/2020	Les Brossards
Danièle CAPELLE	10/01/2020	Allée de la Boissière
Marius BALLANDRAS	20/02/2020	La Forêt
Marie-Noëlle DUPLOYER	22/02/2020	Allée de la Boissière
Simone DUCROT BALLANDRAS	01/04/2020	Les Hayes
Henri CHOPIN	26/04/2020	Les Terres de la Cour
Marie-Hélène CARON GAMOND	23/05/2020	Ajoux
Jeanne BALLANDRAS	30/06/2020	Allée de la Boissière
Yvette PIERRE DURY	17/07/2020	Les Gobiers
Claudette GIRAUD GIPET	21/07/2020	Les Michels
Lucie JUGNET DUVERNAY	09/08/2020	Les Côtes
Colette CELLARD DU SORDET	18/08/2020	Vers
Manuel ORTEGA	21/09/2020	Allée de la Boissière
Ilona GALLAND	05/10/2020	La Clayette
Irma BRIDAY DESCROUX	01/11/2020	Route du Plat
Marc ROSA-CARDINAL	06/11/2020	Allée de la Boissière
Claire GACHON	08/11/2020	Allée de la Boissière
Bernard WOLF	13/11/2020	Allée de la Boissière
Martine DUPRÉ DE POMARÈDE	15/11/2020	Allée de la Boissière
Serge Christian FORMET	17/11/2020	Allée de la Boissière
Serge LEYMARIE	18/11/2020	Allée de la Boissière
Alain COSTET	30/11/2020	Allée de la Boissière
Claudette NICOLAS	04/12/2020	Allée de la Boissière
Simone AVIRON-VIOLET	13/12/2020	Allée de la Boissière

LES SALLES COMMUNALES

La commune dispose de 3 salles:

La salle des associations est réservée et mise à disposition gratuitement pour le Club des Sapins (rencontre des Aînés) et pour toutes les autres associations de la commune pour y tenir leurs réunions.

Les deux autres salles : **Salle Polyvalente / Salle de Formation** .

Elles sont ouvertes à la location. La réservation s'effectue auprès de Monsieur André Basset: 04 74 04 57 91 ou 06 23 71 27 19

Messieurs BASSET et/ou BOURBON gèrent l'état des lieux.

Pour la mise à disposition d'une des salles, il vous sera demandé une attestation d'assurance et un chèque de caution.

Tarifs (hors frais de gaz et d'électricité), Salle polyvalente :

	Location salle	Location salle + cuisine
Association de la commune	153,00€	183,00€
Association extérieure	457,00€	534,00€
Particulier résidant à St Igny	305,00€	381,00€
Particulier non résidant à St Igny	487,00€	534,00€

Une mise à disposition est prévue pour des funérailles civiles ou pour un pot de l'amitié après obsèques moyennant la somme de:

Salle polyvalente: 80,00€.

Salle de formation: 75,00€.

TRAVAUX

Réhabilitation d'un appartement:

L'appartement situé au-dessus de la classe maternelle a été totalement rénové, l'agencement des diverses pièces a été modifié.

Le Conseil Départemental a participé à cette réalisation en allouant une subvention de 10 000,00€ .



Assainissement:

Des travaux sur le réseau d'assainissement unitaire ont été réalisés Rue du Forgeron : installation d'un réseau séparatif eaux pluviales / eaux usées domestiques.

TRAVAUX

Voirie:

Crédits alloués pour l'année 2020 : 120 868,00 € TTC.

Programme réalisé :

- Le Plotron : fossés, purges traversée eaux pluviales, reprofilage, mono couche, fossé béton.
- VC202-VC8 : La Combe – Les Brossards : reprofilage mono couche, fossés, traversée eaux pluviales.
- VC1 : Les Gays : Enrochement accotement talus.
- VC68 : Les Bourbes : reprofilage
- VC14 : Le Cocu – Croix de Mont : reprofilage purges, mono couche, fossés.
- VC4 : Les Trèves : fossé béton
- VC2 : Les Merles : purges
- VC6 : La Rivière sous Les Michels : enrochement talus, fossés.
- VC501-502 : Saint Rigaud : reprise fossés et traversées eaux pluviales.
- Remise en forme des fossés sur diverses voies communales

Un important travail de repérage des traversées d'eaux pluviales a été réalisé sur divers chemins avec comme issue la remise en service de certaines obstruées.

Rappel : L'élagage, la taille des arbres et des haies longeant les voies communales sont à la charge des propriétaires.

Ces travaux d'entretien doivent être réalisés chaque année pour la sécurité des usagers empruntant les voies et le bon fonctionnement des réseaux (électricité, ...).

Les tuyaux servant d'accès à diverses parcelles doivent être nettoyés pour un bon écoulement des eaux pluviales.

Fibre optique:



Elle arrive aussi vite que la lumière !

En ces périodes de confinement et de télétravail, nous avons conscience que les besoins liés à la communication s'amplifient.

Les travaux de Génie Civil ont été réalisés par l'entreprise Potain TP en septembre de cette année.

Durant cette première phase, les fourreaux pouvant accueillir les câbles à fibre optique ont été déployés.

Les armoires appelées « NRO » sont également installées et prêtes à accueillir la fibre.

L'opérateur Orange confie le raccordement de la fibre optique à l'entreprise Eiffage Energie Telecom.

Orange débute la commercialisation de la fibre Orange à Saint Igny de Vers mi-novembre 2020.

La carte de couverture fibre est disponible sur le site [orange.fr](https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique) vers lequel vous pouvez orienter vos demandes:

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

CENTENAIRE

CENTENAIRE DE SUZANNE FOURNIER

Née le 20 Septembre 1920 à Lyon, Suzanne Fournier est une alerte centenaire.



Elle conserve des attaches très anciennes avec la Commune de Saint Igny de Vers. Enfant, elle passait ses vacances au Hameau de la Vendenesse où elle a connu et partagé la vie rurale des agriculteurs. Après l'obtention du brevet, elle est entrée aux P.T.T. et occupe un emploi de standardiste.

«Le travail consistait à enfoncer des fiches dans un tableau. Ce travail était fastidieux, mais j'ai eu la chance d'être remarquée grâce à mon écriture et j'ai connu le travail de bureau.»

Suzanne terminera sa carrière inspectrice à la Grande Poste.

Elle réside à Lyon ou à Saint Igny de Vers dans la maison qu'elle possède notamment aux beaux jours durant lesquels ses proches peuvent l'accompagner.

Alain Morin, Maire de Saint Igny de Vers et des Conseillers, ont tenu à honorer Suzanne lors d'une sympathique visite.

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Cette année, nos massifs ont vu se côtoyer plantes vivaces et plantes annuelles. Après un soleil bouillonnant où guêpes et frelons s'affairaient dans les corolles, l'air vif et les pluies d'octobre sont venus leur couper le souffle. Les fleurs sont comme les muses, tour à tour gracieuses, inflexibles, fidèles, volages, divines et fourbes.

Le malicieux chat, surnommé « Le Hussard », a encore laissé ses épaves dans les rosiers. Il ne vous a pas choisis pour exister, il vous a fait l'honneur de vous croiser, c'est vous qui l'avez choisi ...

Alors ! gérez vos chats.

Un grand merci à tous les bénévoles (jardiniers et arroseurs).
Les portes de la relève sont ouvertes.

Avec sincérité, nous vous souhaitons une bonne année 2021. Soyez combatifs contre « L'invisible », afin que vous puissiez, en toute quiétude, revoir les couleurs vitaminées du printemps prochain.

BIBLIOTHÈQUE



C'est une année bien particulière que nous avons vécue en 2020.

En effet, la pandémie nous a obligés à suspendre les prêts de livres de mars à juin. Nous avons pu rouvrir début juillet avec un effectif réduit mais motivé, tout en respectant les gestes barrières et le protocole imposé par les autorités.

Malheureusement nous ne pouvons toujours pas accueillir les élèves des écoles car les consignes sont trop contraignantes pour le moment.

N'ayant pas pu procéder à l'échange des livres avec la médiathèque du fait du confinement, le choix s'est trouvé limité pour nos habitués. Le réapprovisionnement s'est effectué à l'automne et le choix s'est étoffé.



Heureusement pendant ces quelques mois, la boîte à livres a rempli pleinement son rôle et nous avons constaté que les échanges y étaient fréquents (Attention malgré tout à ne déposer que des ouvrages en bon état et susceptibles

d'intéresser le plus grand nombre, les livres pour enfants seraient aussi les bienvenus !).

L'exposition d'anciennes photos d'école que nous devons organiser cette année est reportée à l'année prochaine. Si vous possédez de telles photos, vous pouvez nous les apporter à la bibliothèque, nous les photocopierons et vous les rendrons ensuite. Cela étoffera notre collection.

Deux nouvelles bénévoles se sont proposées pour renforcer notre équipe, nous les en remercions vivement. Nous disons un grand merci aussi, à

celles et ceux qui se sont retirés car chacun d'entre eux a contribué à créer puis à pérenniser par leur disponibilité et leurs compétences, ce service offert à la population.

En ces temps troublés où les déplacements peuvent être limités, la lecture est un excellent moyen de voyager et d'échapper au trop plein d'informations anxiogènes que les médias nous imposent. Alors profitez de ce service gratuit que la municipalité met à votre disposition pour échapper à ce quotidien parfois trop stressant.

Nous vous souhaitons une année 2021 plus sereine et paisible et nous vous attendons à la bibliothèque les mardis et les samedis de 10h00 à 12h00.

Bonne année à toutes et à tous.
Les bénévoles



LOTISSEMENT

LE CHANT DES OISEAUX



Vu la délibération en date du 01/10/2020, autorisant la commercialisation des 8 lots du lotissement le Chant des Oiseaux, au prix de 40,00€ H.T. le m².

Considérant qu'il reste 8 lots à vendre au lotissement du Chant des Oiseaux, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de revoir à la baisse le prix de vente de ces lots afin de faciliter l'accès à la propriété.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de fixer le prix de vente des lots n° 1-2-3-4-5-6-8-9 du lotissement le Chant des Oiseaux à **30,00 € H.T. le m²**.

VHB (Vivre en Haut Beaujolais)



VHB c'est...

Une association d'habitants née en 1997 et agréée Centre Social depuis 2002

VHB est une association créée par des habitants et pour tous les habitants de la Haute Vallée d'Azergues et du Haut-Beaujolais. Animée par une équipe de bénévoles et de professionnels, l'association propose des activités, des services, accueille, informe, oriente et accompagne des projets individuels ou collectifs.

Le fonctionnement de VHB repose sur l'accueil, l'itinérance, la participation des habitants, le bénévolat et l'ouverture à tous.

L'association est gérée par un conseil d'administration réunissant habitants et élus et par un comité de présidence de 6 habitants en 2019.

Siège social :

Secrétariat et accueil VHB Deux-Grosnes

327 Montée des Esses

69860 DEUX-GROSNES

04 74 04 73 87

secretariatvhb@orange.fr

www.centresocialvhb.fr

Une plateforme d'entraide en Haut-Beaujolais et Haute Vallée d'Azergues.

VHB
Entraide Habitants

RESEAU LOCAL DE CONFIANCE

ENVIE DE PARTAGER UN PEU DE SON TEMPS ?

BESOIN D'UN SERVICE ?

ET SI ON S'ENTRAIDAIT ENCORE PLUS ENTRE HABITANTS...

Je m'inscris en ligne ou par téléphone
Je suis aidé(e) à l'inscription

04 74 68 56 50

vhb-entraide-habitants.fr

Avec le soutien financier de

cnsa
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

VHB s'est muni d'une plateforme d'entraide locale. Outil numérique et humain, la plateforme permet de mettre en relation des bénévoles locaux et des personnes qui ont besoin de petits services du quotidien (accompagnement en promenade, aide aux formalités administratives, courses, petit bricolage, etc.).

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, pour quelques actions ponctuelles ou un engagement à plus long terme, n'hésitez pas à nous contacter ou à vous inscrire directement en ligne.

Si vous avez besoin de petits services du quotidien, n'hésitez pas à nous contacter.

ECOLE



Carnaval sous le thème Médiéval (fév 2019)

École Primaire Publique - 76, place de la mairie - 69 790 Saint Igny de Vers

tel : 04 74 04 56 63

ce.0693341g@ac-lyon.fr

Blog : <https://rpi-aigueperse-saint-ign-y-de-vers.blog.ac-lyon.fr/>

EFFECTIFS DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL : SAINT IGNY DE VERS – AIGUEPERSE



Saint Igny de Vers	26 élèves en maternelle 18 élèves en cycle 2
Aigueperse	20 élèves en cycle 3
Total	64 élèves

L'équipe pédagogique est composée de :

À Saint Igny de Vers :

- Classe de cycle 1 et directrice : Mme BERNARD Marion
- Classe de cycle 2 : Mme OCANA Vanessa et Mme BOUILLARD Oriane

A Aigueperse :

- Classe de cycle 3 et directrice : Mme PINTO Marjorie

ATSEM, garderie, surveillance transport scolaire et cantine

Mmes CONDEMINE Séverine, TELUOB Sylvie et CHAPUIS Christelle et BOUILLLOT Véronique

Restauration scolaire

Mme FAYARD Pascale

A.E.S.H. (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap)

Mme DESCHAUX-BLANC Corinne (classe de cycle 3)

Mmes BRUNET Nathalie et COLLONGE Angélique (classe de cycle 1)



Sortie au château de Brancion (nov. 2019)

L'inscription des nouveaux élèves pour l'année scolaire 2021-2022 se déroulera dans le courant du mois de juin.

Merci de vous renseigner auprès de la mairie ou de l'école si vous souhaitez inscrire votre enfant.

Nous accueillerons tous les enfants nés en 2018 et certains de 2019.

ECOLE

LES AXES DU PROJET D'ÉCOLE ET LES PROJETS POUR 2020-2021

Parcours maternelle

Accompagner le jeune enfant et sa famille dans son appropriation de son « métier » d'élève :

- Promouvoir l'évaluation positive : lien entre le carnet de suivi des ateliers et le carnet de suivi des apprentissages
- Appropriation de l'application sur tablette « photobilan » pour illustrer le Carnet de Suivi des Apprentissages (par l'enseignant et les élèves)
- Lors des semaines de la maternelle (selon le protocole en vigueur en janvier) : 1/2 journée proposée aux parents en immersion en classe pour observer les apprentissages
- Passer d'un cahier de vocabulaire collectif (cahier de Renard'Mots) à un outil individuel
- Faire classe à l'extérieur une matinée par semaine : développer des compétences psychosociales et disciplinaires en utilisant le support de la nature

Parcours de réussite scolaire

Articulation de l'apprentissage de la production d'écrits et de la lecture :

- Utilisation des tablettes numériques et du blog d'école dans le cadre de la production d'écrits

Renforcer la continuité des apprentissages et la cohérence verticale des enseignements de la maternelle au CM2

- Création d'un classeur-outils progressif en maîtrise de la langue (orthographe, grammaire, conjugaison, vocabulaire)

Parcours citoyen et éco-citoyen

Former des élèves citoyens, respectueux dans les différents espaces de l'école

- Actions ponctuelles sur la solidarité (opération « mets tes baskets et cours pour la maladie », rencontres avec la maison de retraite La Boissière, récolte des bouchons pour Handi'Chien...)
- Correspondance avec les classes du RPI Propières-Saint Clément de Vers (lettres, visioconférences, sorties)

Renforcer la liaison école-famille

- Permettre aux parents et aux enseignants d'échanger : Rencontres au jardin, Semaines de la maternelle, Rencontre - Chorale, Kermesse
- Alimenter le blog du RPI pour une utilisation fonctionnelle.

Parcours d'éducation artistique et culturelle

Développer le goût de la culture et la curiosité des élèves, favoriser les pratiques et l'acquisition de connaissances.

- Sorties scolaires sur le thème des 4 éléments (en fonction de la crise sanitaire)
- Ecole et Cinéma : 3 séances par classe sont programmées au cinéma de Belleville. Les trajets en car sont financés par la Communauté de communes Saône Beaujolais
- Construction d'un outil : classeur culturel pour toutes les classes du RPI qui regroupe les rencontres : artistes, techniques, domaines, etc...



Opération «Mets tes baskets et cours pour la maladie» : les enfants ont récolté pour 1000 € de dons en faveur de l'association ELA. Le vendredi 16 octobre 2020, ils ont participé à des ateliers sportifs et artistiques autour du handicap. Par exemple, ils ont dû courir sans voir, courir avec une jambe attachée à la jambe d'un copain, lancer une balle comme s'ils étaient dans un fauteuil roulant ou encore peindre avec la bouche...

RUCHES

Déclaration annuelle de ruches : Du 1er septembre au 31 décembre



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre.

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER :

pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre)

DÉCLAREZ VOS RUCHES
ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

SYLVICULTURE

Notre commune avec ses 2735 hectares est l'une des plus grande de notre département : près de la moitié de son territoire est recouvert de forêts, soit environ 1 247 hectares.



Au vu de l'altitude qui varie entre 430 et 950 m et la pluviométrie élevée, la dominance des résineux est une évidence.

Si le sapin pectiné et l'épicéa commun ont longtemps dominé, le douglas (*pseudotsuga mezresii*) a pris peu à peu la place de toutes les autres essences.

Le douglas a été découvert par l'explorateur Monzses sur l'île de Vancouver au Canada sur la côte ouest en 1791, des graines furent expédiées et semées en Angleterre par le botaniste Douglas en 1827.

En France, il a été introduit en 1842 et parmi les plus anciens peuplements on les trouve à Cheverny (1844), Howalden en Alsace et Claveisolles près de chez nous, âgés de 135 ans. Cette essence à croissance rapide et aux propriétés mécaniques excellentes s'est très bien adaptée à notre région. Le douglas a été décrié pour ses

apparences de forêt fermée et sombre où rien ne pousse dessous.

On sait à présent, que s'il est correctement cultivé, la Faune et la Flore s'installent sous ces géants de 60m de hauteur (80 à 100m sur son aire naturelle).

La forêt sur notre commune est privée à 96% et d'innombrables petits propriétaires se partagent cette dernière.

Malgré l'importance du douglas, on trouve néanmoins encore beaucoup de sapins pectinés, d'épicéas communs, des taillis de chênes et de hêtres, des mélèzes, des pins sylvestre, ainsi que des frênes, des bouleaux, des saules, des vernes, des châtaigniers et des érables sur des parcelles restées à la nature sans l'intervention de l'homme.

Depuis 2003, nous constatons des étés de plus en plus chauds et secs et surtout ces 3 dernières années 2018, 2019 et 2020. La nature, faune et flore, souffre et de nombreux arbres sèchent, surtout le sapin et l'épicéa qui sont malheureusement appelés à disparaître, excepté peut-être sur les versants nord. Les douglas et les feuillus semblent résister à partir d'une altitude de 600 à 700m.

Les premiers essais de plantation de cèdres de l'Atlas et de pins laricio, plus résistants aux fortes chaleurs sont testés et semblent donner quelques espoirs pour la suite.

Une sylviculture traditionnelle en futaie irrégulière favorise le maintien d'espaces ouverts et accueillants et conserve une biodiversité indispensable à la vie, et semble plus adaptée au changement climatique.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021

Janvier

Samedi 23 :	Assemblée générale des pompiers (salle associations)
Dimanche 24 :	Vœux du Maire
Dimanche 31 :	Assemblée générale de la pêche (salle associations)

Mars

Samedi 6 :	Repas de la chasse
Samedi 13 :	Sainte Barbe des pompiers (à Aigueperse)
Vendredi 19 et samedi 20	Représentations théâtrales
Dimanche 21 :	Matinée vente à emporter au profit du Sou des écoles
Vendredi 26 et samedi 27, Dimanche 28	Représentations théâtrales
Dimanche 28 :	Trail du Sanglier

Avril

Samedi 17 :	Repas du foot (salle de St Igny de Vers)
Samedi 24 :	Repas des anciens

Mai

Samedi 8 :	Bal des pompiers
Mercredi 12 :	Tournoi vétérans en soirée
Courant du mois de mai :	Vente de plants, légumes et fleurs du Sou des écoles

Juin

Samedi 5 et dimanche 6 :	Challenge SEAC Autocross
Samedi 12 :	Concours de pétanque du foot
Samedi 26 :	Journée Portes ouvertes ADMR

Juillet

Vendredi 2 et samedi 3 :	Gala de danse
--------------------------	---------------

Août

Dimanche 22 :	Portes ouvertes caserne + pétanque + repas des pompiers
---------------	---------------------------------------------------------

Septembre

Samedi 11 :	Bal des pompiers
Vendredi 17, samedi 18, dimanche 19 :	Championnat d'Europe d'Autocross

Octobre

Samedi 09 :	Bal du foot
Samedi 16 :	Brioche de l'ADMR
Dimanche 31 :	Animations Halloween

Novembre

Dimanche 7 :	Soupe aux choux des pompiers
--------------	------------------------------

Décembre

Samedi 4 :	Calendrier des pompiers
Samedi 11 :	Calendrier du foot
Vendredi 17 :	Spectacle de Noël du Sou des écoles et de l'association des familles
Samedi 18 :	Bal de l'Ecurie Saint Rigaud
Dimanche 19 :	Vente d'huîtres et de produits de Noël au stade de foot
Vendredi 31 :	Réveillon

Ces manifestations sont prévues sous toutes réserves des contraintes liées à la crise sanitaire

LISTE DES ASSOCIATIONS

MAIRIE
69790 SAINT IGNY DE VERS

Tél. : 04 74 04 50 46

INTITULE	NOM ET ADRESSE DU PRESIDENT	MAIL
Société de Chasse	Mr Perronnet Georges 87 Impasse de la La Vendenesse St Igny de Vers	georges.perronnet@sfr.fr
A.D.M.R.	Mme Brosse Jocelyne 320 chemin des Perdus St Igny de Vers	admr.st-igny@fede69.admr.org
ASSR Football	Mr Aurélien Gonnachon St Igny de Vers	aurelien.gonnachon@orange.fr
Association des Familles	Mme Nathalie Jolivet Les Feuilletts St Clément de Vers	assodesfamilles@yahoo.com
Société de Pêche	Mr Lavenir Eric 207 rue des Michels St Igny de Vers	assorninsreunis@orange.fr
Ecurie Saint Rigaud	Mr Besson Ludovic 2111 Route du Plat St Igny de Vers	asacamcross@wanadoo.fr
Sou des Ecoles	Mme Auclerc Angélique 445 Chemin de Charne St Igny Vers	soudesecoles.stigny@gmail.com
Sports et Loisirs	Mr Forest Daniel 10 chemin du Charne St Igny de Vers	danielforest@neuf.fr
Syndicat Agricole	Mr Descroux Bertrand Le Bourg St Clément de Vers	
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Mr Jolivet Clément 2207 Route du Plat St Igny de Vers	amicalesp.stigny@gmail.com
ACPG - CATM	Mr Morel Maurice 935 chemin de Vibus St Igny de Vers	
Club des Sapins (3 ^{ème} Age)	Mme Dagnicourt Claude 126 Impasse des Feuillus St Igny de Vers	dagnicourt.claude@orange.fr
Association Equ'igny	Mr Frati Florent 1411 chemin du Rousset St Igny de Vers	equigny@gmail.com
Amicale des Classes en 1	Mr Forest Guillaume	classeen1stigny@yahoo.com

ANCIENS COMBATTANTS

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS SAINT IGNY DE VERS – SAINT CLÉMENT DE VERS

Cette année 2020, les commémorations au Monument aux Morts ont été annulées en raison de la pandémie COVID-19.

Nous avons néanmoins, le 10 mai, rendu hommage, en comité restreint, à nos soldats morts pour la Patrie lors de la guerre 39/45 ainsi que le 8 novembre pour honorer ceux de la guerre 14/18.

Nous espérons que pour l'année 2021, nous serons en mesure, à nouveau, de contribuer au devoir de mémoire avec la participation de la population aux dates habituelles des cérémonies commémoratives.

Commémoration du 11 Novembre 1918 célébrée le 8 Novembre 2020



L' ASSOCIATION DES FAMILLES

Suite au confinement et aux mesures sanitaires, 2020 aura été une année difficile pour l'Association des Familles. En effet, les représentations de théâtre ont été annulées ainsi que le gala de danse et le repas des aînés. Malgré tout, Agnès a prolongé ses cours en juillet et en extérieur pour pallier le manque de sport durant le confinement.

La reprise en septembre a été adaptée aux mesures en rigueur : certains cours ont vu leurs horaires légèrement se décaler pour permettre une aération des lieux entre les cours. Les participants doivent porter le masque (+ de 12 ans) jusqu'à leur installation dans la salle qui a été réaménagée (quadrillage pour respecter le m2 par personne).

Toutes ces mesures n'ont pas découragé les adhérents qui sont sensiblement le même nombre que les années précédentes !

Nous ne pouvons pas dire si les représentations de théâtre, le repas des aînés et le gala auront lieu cette année. Les décisions se prendront au fur et à mesure.

Les horaires de cours 2020 – 2021 :

Activités	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Gym	19h20-20h20	20h00-21h00		10h00-11h00	
Gym douce		9h00-10h00			
Relaxation				18h30-19h15	
Renforcement musculaire		19h05-19h55		19h30-20h20	
Stretching		10h05-10h50			18h30-19h15
Country (début en octobre)			19h00-20h00		
Modern Jazz					19h30-20h30

Nous vous rappelons que vous pouvez rejoindre les cours en cours d'année sans aucun problème.

Fin 2020, la soirée d'Halloween, malgré le succès de l'année dernière, n'a pas pu être réorganisée. A voir pour la soirée de Noël...



Pour joindre l'association des familles (inscriptions, tarifs, renseignements...) :

Nathalie JOLIVET : 07 86 87 04 79
Laetitia PERRONNET : 06 89 39 82 96
Chantal FLACHARD : 06 61 92 05 86
Ou
assodesfamilles@yahoo.com

SOU DES ECOLES



Depuis de nombreuses années, le Sou des écoles du RPI St Igny de Vers / Aigueperse se mobilise pour permettre aux enfants et à leurs enseignantes de partir en sortie scolaire afin de faire de nouvelles découvertes toujours plus enrichissantes.

Le Sou des écoles gère également l'administration de la cantine, qui accueille tous les midis une quarantaine d'enfants sur la soixantaine que compte le RPI.

En ce début d'année scolaire, le Sou des écoles a accueilli de nouveaux membres au sein de son bureau :

Présidente : Angélique AUCLERC
Vice-présidents : Bérengère MARQUES
Thomas FASQUELLE
Trésorière : Claire SEVE
Vice-trésorière : Camille PHILIBERT
Secrétaire : Mélanie PILLOUX
Vice-secrétaire : Carole DUPERRON

En raison de la situation sanitaire liée à la COVID 19, nos 4 manifestations prévues habituellement sont à préciser :

- Bal des jeunes : annulé
- Matinée vente : mars 2021
- Vente de plants de fleurs et de légumes : mai 2021
- La Kermesse : juin 2021

Chaque année, les enseignantes décident d'un thème commun aux deux écoles sur lequel les enfants travaillent toute l'année. Le thème retenu pour cette année est les 4 éléments.

Nous vous souhaitons une belle année 2021 à tous.

Contact Sou des écoles :
soudesecoles.stigny@gmail.com

CLUB DES SAPINS



Le Premier jeudi du mois à 14h00

Cette année 2020 a été bien éprouvante pour nos adhérents du Club des Sapins.

Tout d'abord, au mois de janvier, avec la perte de Dédé Jonchier, puis, au mois d'avril avec le confinement.

Depuis ce temps, nous n'avons pas pu nous réunir à nouveau, ce maudit virus circulant toujours.

Comment vivre ces instants conviviaux masqués et sans manipulation de cartes ou autres éléments de jeux que tour à tour nous utilisons.

Il faut nous armer de patience pour ne pas nous mettre en danger et risquer de propager cette maladie autour de nous.

Gardons l'espoir de nous retrouver le plus tôt possible et en attendant, si cet état de fait devient trop pesant, peut-être que nous nous réunirons en petit comité pour jouer aux cartes ou pour échanger un peu.

Et puis il y a le téléphone, osons en abuser !

La Présidente à votre écoute.
Claude Dagnicourt.

ADMR GROSNE-SORNIN

ST IGNY DE VERS



Jocelyne Brosse Présidente de l'association et Vice-Présidente de la Fédération des ADMR du Rhône est entourée de huit bénévoles qui œuvrent avec quatorze salariées d'intervention et deux salariées administratives pour vous proposer les meilleurs services.

L'équipe intervient sur le secteur géographique suivant :
Aigueperse, Azolette, Propières, Saint Bonnet des Bruyères, Saint Clément de Vers et Saint Igny de Vers.

Nous répondons aux besoins des familles afin de faciliter le maintien à domicile.

Nos contrats peuvent être de courte durée lors de retour d'hospitalisation ou ils peuvent être pérennisés avec ou sans plan d'aide octroyé par le Conseil Départemental ou les Caisses de retraite.

Nos prestations sont les suivantes :

Ménage, entretien du linge, courses, préparation des repas, accompagnement et aide à la toilette,
Livraison de repas préparés par « Bourgogne repas »,
Téléassistance Filien.

N'hésitez pas à nous contacter :

ADMR de GROSNE-SORNIN
30 Place de la Mairie
69790 Saint Igny de Vers
04 74 04 56 84
admr.st-igny@fede69.admr.org



Ouverture au public :
de 08h00 à 11h30 sauf le mercredi, samedi et dimanche
Permanence téléphonique :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h00 à 11h00 et de 13h30 à 16h00.



SPORTS ET LOISIRS



Trail du Sanglier

Suite à cette année très particulière que nous traversons encore, l'édition du Trail du Sanglier 2020 n'a pas pu avoir lieu.

Contraints d'annuler l'épreuve 15 jours avant la date, suite à la décision du confinement de mars, nous avons dû arrêter toutes les préparations et remercier toutes les personnes investies dans l'organisation de la manifestation.

Après un bon coup au moral, nous n'en sortons que plus forts, nos efforts n'étaient pas peine perdue, puisque nous allons œuvrer pour remettre notre Trail sur pied, si la situation nous le permet.

Des parcours déjà tracés :

- 11km et 350 D+
- 17km et 750 D+
- 27km et 1250 D+
- 38km et 1750 D+

Et la petite nouveauté : des petits circuits tracés pour faire découvrir la discipline à nos enfants !

Il ne reste plus qu'à remotiver nos bénévoles pour retrouver une vie associative avec l'ambiance et la solidarité qui font la force de notre village !

Alors, à vos calendriers : donnons-nous **rendez-vous le dimanche 28 mars 2021 au Trail du Sanglier**.

N'hésitez pas à entrer en contact avec nous si vous souhaitez participer à l'organisation, à cette adresse, mail : traildusanglier@yahoo.com



Toute l'équipe de Sports et Loisirs vous présente ses meilleurs vœux pour 2021.
Prenez soin de vous ! Soyons forts !

ASSR



Composition du bureau

Président	Aurélien GONNACHON
Vice-Président	Dominique JONCHIER
Trésoriers	Eric LAVENIR et Sébastien BOUCAUD
Secrétaire	Julien BENOIT
Intendant	Dominique JONCHIER
Gestion Buvette	Pierre CREUZERAND
Commission Jeune	Bertrand DESIGAUX et Rémi JOLIVET
Commission Sénior	Philippe JOLIVET, Alexis FRICAUD et Sylvain DUFFOUX
Commission Animation	Julien CHARNAY et Tony SAMBARDIER
Commission Terrain	David DESIGAUX
Gestion Matériel	Aurélien GONNACHON et Eric LAVENIR

ASSR

Pour la saison 2020/2021, l'ASSR compte 83 licenciés Joueurs, 18 licenciés Dirigeants et 2 licenciées Dirigeantes soit un total de 103 joueurs et dirigeants âgés de 5 à 68 ans. Ce nombre est en baisse par rapport à l'année précédente, cela étant très certainement dû à la crise sanitaire que nous connaissons en ce moment. Les compétitions sont actuellement suspendues jusqu'à nouvel ordre pour les raisons que vous connaissez.

Les 83 licenciés joueurs sont répartis par catégorie de façon suivante :

- 40 seniors ou vétérans – 3 U 18 – 3 U 17 – 4 U 15 – 6 U 13 – 27 U 7 à U 11.

A savoir que le « U » signifie Under en anglais qui se traduit par le mot Avant en français.

Exemple : la catégorie U 7 est composée de joueurs de 5 et 6 ans.

8 équipes sont engagées défendant normalement chaque week-end notre commune sur tous les terrains du Rhône et de Saône et Loire.

Les équipes de jeunes d'U 7 à U 18 jouent sous l'entité EHB (Entente du Haut Beaujolais), présidée par Stéphane BRECHIGNAC et regroupent les licenciés jeunes des clubs d'Ouroux, Propières et St Igny de Vers. Les équipes U 15 et U 18 sont regroupées avec DSF (La Chapelle-sous-Dun, Saint-Maurice-les-Châteauneuf, Chassigny et Chauffailles) depuis un an déjà afin d'avoir un effectif suffisant et une plus grande compétitivité dans ces deux catégories.

Les seniors jouent le dimanche après-midi à 13 heures ou 15 heures et s'entraînent le mardi et vendredi de 19h30 à 21h30. Ces entraînements sont dirigés par Philippe JOLIVET et à tour de rôle par Julien CHARNAY, Tony SAMBARDIER et David DESIGAUX.

Le groupe de vétérans joue le vendredi soir en match amical avec les équipes voisines de la même catégorie c'est-à-dire les plus de 35 ans.

Les jeunes de 5 à 17 ans jouent le samedi matin ou l'après-midi, les entraînements ont lieu le mardi et mercredi de 18h00 à 20h00 à St Igny. Nous avons opté pour cette organisation afin d'être en conformité avec le protocole sanitaire mis en place pour notre sport.

Ces entraînements sont assurés par Bertrand DESIGAUX, Cyril DUBOST, Bastien CHARVET, Alexis FRICAUD et Stéphane BRECHIGNAC.

Comme annoncé dans le bulletin municipal de l'année dernière, nous travaillons avec la municipalité pour refaire un vestiaire accolé à celui que nous avons réalisé et dans le même temps, rénover les deux vestiaires construits depuis la création du stade Marie LAVENIR. Ces travaux sont obligatoires pour que le club ait un terrain en règle avec les normes demandées par les instances de la fédération. Nous continuons à investir et à travailler pour notre stade afin que nos licenciés soient dans les meilleures conditions pour pratiquer leur passion et faire briller les couleurs de l'ASSR encore longtemps !

Catégories	Encadrants	Compositions des équipes
U 7 et U 9	Cyril DUBOST Bastien CHARVET Alexis FRICAUD Bérengère MARQUÈS	Equipe de 5 joueurs - 2 équipes Stade ST IGNY et OUROUX
U 11 et U 13	Fabrice CHAPPAZ DAMIEN CHAMPAGNON ADRIEN BESSON	Equipe de 8 joueurs - 1 équipe Stade ST IGNY et OUROUX
U 15	Rémi JOLIVET Antoine JOLIVET	Equipe de 11 joueurs – 2 équipes Stade ST IGNY
U 18	Ludovic RUET	Equipe de 11 joueurs – 1 équipe Stade ST IGNY et CHAUFFAILLES
SENIORS 18 à 55 ans	Philippe JOLIVET Dominique JONCHIER Alexis FRICAUD Sylvain DUFFOUX	Equipe de 11 joueurs – 2 équipes Stade ST IGNY

VOS SAPEURS-POMPIERS



Pour l'année 2020 nous avons réalisé au 30 octobre, 94 interventions avec une quarantaine de secours d'urgence à personne (SUAP) dont 9 accidents de la route et nous sommes intervenus sur 3 feux. Nous avons également réalisé une quarantaine d'interventions « hyménoptères » avec la destruction de près d'une centaine de nids de guêpes et de frelons cet été, c'est plus du double par rapport aux années précédentes.

Comme vous avez pu le constater les travaux de désamiantage de la toiture, de couverture et de rénovation de la façade de la caserne ont enfin débuté cet été avant d'être rapidement suspendus pour une durée indéterminée. La caserne fonctionne donc en procédure dite « dégradée » puisqu'une partie de nos locaux sont inutilisables.

Au niveau de l'effectif :

Bernard Bacot a fait valoir ses droits à la retraite puisqu'il a atteint en 2020 la barre des 65 ans, âge maximum pour être sapeur-pompier. C'est à contrecœur qu'il a dû raccrocher son casque après 37 années de disponibilité... Bernard est un des membres fondateurs de la caserne de St Igny de Vers, créée en 1983, il a aussi été président de l'amicale et a officié en tant que chef de corps pendant 12 années au cours desquelles il a connu la départementalisation du centre.

Deux de nos sapeurs-pompiers ont également bénéficié cette année d'une suspension d'engagement (période de 5 ans durant laquelle ils peuvent reprendre leur engagement avec une simple visite médicale et un recyclage).

En 2020 deux nouvelles recrues sont venues compenser ces départs, Ophélie Soupé et Quentin Braillon, jeune couple récemment installé sur la commune de St Igny seront opérationnels courant 2021 lorsqu'ils auront suivi leurs 16 journées de formation. Jordan Farsi, jeune sapeur-pompier de la commune, devrait également venir grossir nos rangs en 2021 lorsqu'il aura obtenu son brevet de cadet. Cependant l'effectif reste en baisse, nous recrutons donc plus que jamais ! Le recrutement a été simplifié : il est désormais possible de s'engager uniquement pour des interventions de secours à personne avec une durée de formation de seulement 16 journées.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou simplement venir passer quelques jours avec nous pour voir si nos missions vous correspondent, **n'hésitez pas à nous contacter par mail : gaylord.ballandras@sdmis.fr**, à remplir la fiche de pré-engagement sur sdmis.fr ou même à venir nous rencontrer à la caserne.



Du côté de l'amicale :

Un nouveau bureau a été élu cette année, Ludovic Ruet quitte la présidence et c'est Clément Jolivet qui reprend le flambeau. Le voyage qui aurait dû avoir lieu au mois de mai a été annulé en raison des conditions sanitaires et nous n'avons effectué aucune manifestation sauf notre Sainte Barbe qui a eu lieu la veille du confinement.

Nous organisons en 2021 (si les conditions le permettent) une journée de formation aux gestes de premiers secours dédiée aux habitants de la commune.

La date sera fixée à l'avance et une partie du coût de la formation sera pris en charge par l'amicale.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter :
amicalesp.stigny@gmail.com ou 06 73 00 17 19.

ECHO DU VALLON

BILAN – PROJETS ECHO DU VALLON

Nous avons réalisé notre dernière prestation « défilé – fanfare » à l'occasion de la fête des conscrits de Saint Igny de Vers. C'était une sortie réussie ; cela a été aussi la dernière.

Nous avons donc réalisé deux vidéos qui ont été largement visionnées :

- L'une avec le petit orchestre, « Dance Monkey »,
<https://www.youtube.com/watch?v=ONQbGamXjgE> ;
- L'autre avec l'Harmonie, composée par Eric POURCHER : « Première ligne »,
<https://www.youtube.com/watch?v=PSINJpLbRH4>

Le résultat, très probant, tient au fait que chacun s'est investi du mieux possible avec ses moyens, mais grâce aussi à Nicolas ROCHE, Thibault et Eric POURCHER pour la finalisation des vidéos, avec un gros montage à partir des vidéos de chacun des participants : **un grand bravo à eux trois.**

En fin d'année, nous avons décidé de poursuivre la remise à neuf des instruments de l'Harmonie... Nous allons sous peu régler une facture de près de 700,00€ pour la réparation de quatre saxophones alto, et allons certainement devoir renouveler un sax soprano, car il est au bout... Nous pensons allouer un budget de 1 500€ environ.

Nous allons par ailleurs faire réviser des trompettes l'année prochaine.

Nous gardons également la chorale en activité, même si les effectifs sont très bas (12 choristes environ) générant un équilibre budgétaire limite.

Nous avons accueilli deux nouveaux musiciens au sein de l'Harmonie, dont l'une qui était jusqu'à présent élève à l'école de musique.

Nous poursuivons nos répétitions en commun avec le petit orchestre une fois par mois.

Nous souhaitons présenter un spectacle itinérant dans chaque commune de notre « feu canton » pour Noël selon un protocole qui permettra à chacun de se rendre à une représentation.

SOCIÉTÉ DE PÊCHE - AAPMA DU HAUT SORNIN

Pour la saison 2020, la Société de pêche compte 357 cartes :

- 72 cartes annuelles
- 9 cartes découverte femme
- 11 cartes pour personnes mineures de +12ans
- 59 cartes découverte -12ans
- 4 cartes hebdomadaires
- 202 cartes journalières

Nous enregistrons une hausse de + 36,78% par rapport à 2019 malgré la crise sanitaire.

La fête de la pêche prévue le 24 mai 2020 a été annulée cause COVID.

Notre Association offre :

60 km de rivière Catégorie 1

Sur les Communes de Saint Igny de Vers, Propières, Azolette, Saint Bonnet des Bruyères et Aigueperse,

3 plans d'eau :

Le premier est situé à Saint Igny de Vers

Les deux autres sont à Propières dont l'un appartient à la Fédération.

Les cartes de pêche sont en vente au magasin Proxi à Propières, à l'Auberge des Petits à Saint Igny de Vers ainsi que sur le site internet de la Fédération : www.pecche69.fr

En 2021, l'ouverture de la truite aura lieu du 13 mars au 19 septembre.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et bonne saison de pêche 2021 !

CHIROPRACTEUR

Chiropracteurs du Beaujolais



Diplômés de l'institut Franco-Européen de Chiropraxie
Réhabilitation abdomino – pelvienne Méthode De Gasquet
Neurologie Fonctionnelle
Suivi du sportif – Nutrition

CUADRADO Aurélien
Cabinet – Maison Pluridisciplinaire
68 Rue de la Gare - 69790 Saint Igny de Vers
Tél. : 06 76 92 03 28

Consultations tous les mercredis à St Igny de Vers dans la Maison Médicale

N'hésitez pas à visiter le site internet :
<https://btaroni.wixsite.com/chiro-beaujolais/prise-en-charge-de-la-douleur>

SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE

Vous avez un problème avec l'informatique ?
Pascal HALTER a des solutions à vous proposer.

111 Chemin de la Rivière
69790 Saint Igny de Vers
Tél. : 06 58 38 61 89
Mail : contact@snhb.fr



TERRASSEMENT ENVIRONNEMENT

BESSON – Terrassement Environnement Services

Terrassement, assainissement, vrd, aménagements extérieurs, récupération eaux pluviales, drainage, travaux divers.

BESSON Damien
476 Chemin des Charmes
69790 Saint Igny de Vers

Contact:
06 29 05 53 39
bessontes@gmail.com

TRI SÉLECTIF

De nouvelles colonnes ont été installées sur les sites du tri sélectif du Plotron et de la rue de la Gare.



Bilan 2019 - déchets du territoire

Evolution des tonnages :



Ordures
Ménagères

2018 : 9 369,9 t
2019 : 9 219,5 t
soit
208,3 kg/hab



Emballages

2018 : 519,9 t
2019 : 550,2 t
Soit
13,8 kg/hab



Journaux
Magazines

2018 : 755 t
2019 : 715,5 t
Soit
18 kg/hab



Verre

2018 : 2 456,3 t
2019 : 2 488,4 t
Soit
56,2 kg/hab

Mairie Intercommunale St Georges de Reims

2018 : 131,8 t

2019 : 133,5 t soit 29,9 kg/hab

Soit une production
moyenne de
295,35 kg de
déchets/habitants en
2019

Sur les 295,35kg de déchets par habitants, nous pouvons remarquer que 208,3 kg sont des ordures ménagères. Cette quantité est colossale comparée à celle des emballages, des papiers et du verre.

nous comptons sur vous pour devenir des experts du tri et faire baisser le poids de vos ordures ménagères !

Zoom sur les consignes de tri

Nous avons relevé des erreurs de tri dans plusieurs colonnes Emballages du territoire. C'est pourquoi nous vous proposons aujourd'hui un petit rappel des déchets à **ne pas déposer** dans les colonnes jaunes :



Sacs plastiques, yaourts, bio-déchets, barquettes souillées, bouteilles non vidées sont à jeter dans votre bac d'ordures ménagères.
Le carton brun va lui à la déchèterie.
N'imbriquez pas vos déchets ! Ils ne seront pas acceptés par le centre de tri et ne pourront donc pas être recyclés.

1 tonne d'emballages recyclables déposés dans la colonne de tri rapporte 207€



1 tonne d'emballages recyclables jetés dans la poubelle coûte 184€

Pour toute question relative à la gestion de vos déchets, n'hésitez pas à contacter le service Gestion des déchets de la CCSB au 04 74 66 15 13 ou par mail à : dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr

Consulter les lettres précédentes sur le site internet de la CCSB www.ccsb-saonebeaujolais.fr

TRIONS, TRIONS, POUR DIMINUER LE POIDS IMPORTANT DE NOS ORDURES MENAGERES.

CLASSES EN 0



LES NAISSANCES DE L'ANNÉE



CASSY



MANON